



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES DE LA KADEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004 / AONO/RE/DK/P.BTRI/CDPMK/2026 DU 02 SEPT 2026
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC LATRINE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT
URBAIN DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
LOT1 : REHABILITAION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN.
LOT2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET
DU DEVELOPPEMENT URBAIN.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2026

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Préfet du Département de la Kadey, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Habitat et du Développement Urbain, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation et de construction d'un bloc latrine à la Délégation Départementale de l'habitat et du Développement urbain de la Kadey, Région de l'Est.

2- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX.

Le cout prévisionnel des travaux est de :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission (1%)
01	Réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain	5 000 000	50 000 CFA
02	Construction d'un bloc latrine a la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain	5 000 000	50 000 CFA

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, Exercice 2026.

5- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ Les travaux préparatoires ;
- ❖ Electricité ;
- ❖ Maçonnerie ;
- ❖ La peinture ;

6- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'Ordre de service des travaux.

7- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de BATOURI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA payable à la recette des finances de BATOURI.

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par version électronique à la Préfecture de BATOURI, au plus tard le 25/09/2026 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 804 / AONO/RE/DK/P.BTRI/CDPMK/2026 DU 02 SEPT 2026

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LOT1 : REHABILITAION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN.

LOT2 : CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une **caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit cinquante (50 000) FCFA par lot**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera à la Préfecture de BATOURI, sise au Camp blanc le 25/09/2026 à 11 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION.

A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Absence de la Décision de Catégorisation ;
- 3) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre vingt pour cent (80%) Verra son offre financière examinée.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit cinquante (50 000) FCFA par lot**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

14- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire **des deux lots**.

15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Préfecture de BATOURI.

Ampliations :

- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ DD/MINMAP/KADEY ;
- ✓ DD/MINH DU/KADEY ;
- ✓ Président/CPM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

BATOURI, Le

10 2 SEPT 2026

Le Préfet

AUTORITE CONTRACTANTE



Djadjal Yakouba
Administrateur Civil Principal